

Bonjour,

Si vous faites partie des **personnels prioritaires (cf liste en Annexe)** et que vous nécessitez la prise en charge de votre enfant sur un pôle d'accueil, voici la démarche à effectuer :

1. **Remplir** la fiche d'inscription (ci-dessous)
2. **Joindre** l'attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde (en annexe) et un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...)
3. **Transmettre par mail** au référent du pôle (cf. adresse mail tableau) **ET** au directeur de l'école de votre enfant **la veille, avant 17h00** :

FICHE D'INSCRIPTION SUR UN PÔLE D'ACCUEIL

Nom prénom de l'enfant accueilli :

École de votre enfant :

Niveau de classe :

Jours de présence : Mardi / Jeudi / Vendredi

Horaires de présence :

- Pour le matin arrivée à et départ à
- Pour l'après-midi arrivée à et départ à
- Pour la journée arrivée à et départ à

Personnes à contacter en cas d'urgence (NOM, numéro de téléphone):

.....